

Quels scénarios feront consensus ?

« Après avoir laissé les acteurs du Pacte gouverner à sa place... M^{me} Schyns fonce dans le brouillard le plus complet. » **Françoise BERTIEAUX**

5 scénarios de grille horaire sont à l'étude :
2 pour le fondamental,
3 pour le secondaire.

Consultation citoyenne sur les grilles horaires de l'école de demain

Quelles grilles horaires pour mettre en pratique le tronc commun ? Cinq scénarios sont sur la table de la ministre Marie-Martine Schyns. Ils seront soumis, samedi, à l'avis de 150 citoyens.

● Caroline DESORBAY

L'un des temps forts du Pacte d'excellence, qui entend réinventer de fond en comble l'enseignement fondamental et secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, est l'allongement du tronc commun : le même programme pour tous, de la 1^{re} maternelle à la 3^e secondaire.

Objectif : renforcer les savoirs de base tout en ouvrant les enfants à de nouveaux apprentissages (numérique, polytechnique, artistique...) afin que leurs connaissances et compétences soient mieux adaptées à la société de demain.

Mais, avant de déterminer le contenu et les objectifs de chaque cours, il faut s'entendre sur le nombre d'heures qui lui sera attribué. L'élaboration des grilles ho-

raires – une pour le fondamental, une autre pour le secondaire – est une étape cruciale de la réforme.

L'avis des citoyens

Hier, les cinq scénarios, concoctés par le cabinet de la ministre de l'Éducation sur base des recommandations des différents groupes de travail, ont été envoyés aux 150 citoyens qui participeront à la journée du consensus, ce samedi 20 janvier. Cette consultation citoyenne est orchestrée par la société Atanor, spécialisée dans l'accompagnement des processus de dialogues sociétaux.

Enseignants, directeurs d'école mais aussi parents et étudiants confronteront leurs avis concernant les enjeux liés à la mise en

place concrète du tronc commun.

Pourquoi solliciter l'avis des citoyens ? « *La conception de cette grille horaire suscite des questions qui n'ont pas encore trouvé de réponses définitives : comment faire entrer les différents apprentissages pour arriver à un véritable tronc commun polytechnique sans alourdir les semaines de cours des élèves et des enseignants ? Comment organiser les classes pour permettre la remédiation et l'accompagnement personnalisés de chaque élève ?* », précise Éric Étienne, porte-parole de la ministre de l'Éducation.

Un semestre décisif

Avant de finaliser sa proposition de grilles horaires, la ministre consultera le Parlement de la FWB – elle y présentera ce jeudi sa note d'orientation –, et le Comité de concertation du Pacte, composé des acteurs principaux du secteur.

Les grilles horaires seront fixées début mars pour passer à l'étape suivante : élaborer, d'ici fin juin, les référentiels détaillant le contenu et les objectifs des cours du tronc commun. ■

Pour le MR, « la ministre met la charrue avant les bœufs »

L'opposition MR en Fédération Wallonie-Bruxelles juge précipitée la décision de la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (cdH) de formuler une série de propositions de grilles horaires pour la mise en œuvre du tronc commun.

« *Après avoir laissé les acteurs du Pacte gouverner à sa place, sans jamais avoir évoqué les moyens budgétaires nécessaires,*

sans même avoir réalisé les référentiels, Mme Schyns fonce à présent à toute allure et dans le brouillard le plus complet », estime Françoise Bertieaux. Pour la cheffe de groupe MR au Parlement de la Fédération, la ministre met tout bonnement « *la charrue avant les bœufs* ».

Pour les réformateurs, il est « *impensable* » que la discussion de ces grilles horaires

soient confiées à une « *conférence de consensus* ».

« *Comment s'assurer qu'elle n'est pas trustée par des apparatchiks déguisés ?* », s'inquiète à ce sujet Mme Bertieaux. « *Quid de l'autonomie des directions, quid de la consultation de ceux dont c'est le métier et qui devront effectivement les appliquer, quid de l'évaluation budgétaire ?* », interroge encore l'Etterbeekoise. ■

MATERNELLES ET PRIMAIRE

Apprentissages progressifs

Deux projets de grille horaire sont proposés pour l'enseignement fondamental.

Scénario 1 : renforcer les apprentissages fondamentaux

Au cours des 2 premières années du primaire, l'accent est mis sur l'apprentissage du français (10 périodes) et des mathématiques (7 périodes). Les sciences, les sciences humaines ainsi que les compétences manuelles, techniques et technologiques sont enseignées à partir de la 3^e primaire.

Le + : base commune solide pour tous les élèves qui auront acquis les fondamentaux (lire, écrire, compter et calculer) nécessaires pour les apprentissages ultérieurs.

Le - : champ d'apprentissages réduit susceptible de rebuter certains enfants.

Scénario 2 : éveil précoce aux sciences et aux sciences humaines

Les périodes réservées aux différents domaines (langues, mathématiques, sciences et techniques, sciences humaines...) sont stables tout au long du primaire. Réduction progressive de la part de français dès la 3^e primaire avec l'introduction d'un cours de langue moderne.

Le + : diversité des domaines d'apprentissage dès la 1^{re} primaire, plus motivant pour les enfants.

Le - : maîtrise insuffisante des apprentissages de base pouvant renforcer les inégalités sociales.

SECONDAIRE

Le défi : ne pas alourdir la charge des élèves et des enseignants

Seconde langue dès la 1^{re} secondaire, soutien personnalisé, consolidation des acquis en math, français, sciences... La grille du secondaire tient du casse-tête.

Scénario 1 : périodes de 90 minutes

Les périodes de 45 minutes sont regroupées en blocs de 90 minutes. Et les cours au volume d'heures impair ? Ils sont donnés une semaine sur deux ou regroupés en blocs de 135 minutes.

Le + : en augmentant le nombre de périodes/semaine, on parvient à tout caser. Les périodes de 90 minutes permettent de varier les dispositifs pédagogiques.

Le - : pour garder un temps plein (22 x 50 minutes), les profs doivent enseigner au moins deux périodes complémentaires ce qui peut générer un surcroît de travail.

Scénario 2 : maintien des périodes de 50 minutes

On maintient le système de grille

hebdomadaire actuel avec les compléments imposés par le Pacte : sciences humaines, remédiation...

Le + : on peut fonctionner avec des périodes de 100 minutes et faire coexister deux grilles différentes lors de la mise en place du tronc commun.

Le - : pour tout caser, il faut rogner sur les volumes horaires de certaines cours (maths, sciences, langues...). La journée de 4 blocs de 100 minutes risque d'être indigeste pour les élèves.

Scénario 3 : semaines classiques et concentrées

On alterne six semaines de grille classique et une semaine « concentrée » au cours de laquelle des demi-journées ou des journées entières sont consacrées à une même discipline

Le + : possibilité d'organiser sorties scolaires, labo de langue ou de science, parcours artistique en dehors de la grille classique

Le - : formule très compliquée à mettre en place